



SOCOTEC BELGIUM ASBL

## Nr 09702

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique	BT / TBT e	existante		
N° de rapport:: 28/1/20406/06				
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique Type d'habitation ☐ maison ☐ appartement ☐ autres :				
Demandeur: Cel Ticheel -SeAAiNG				
Personne sur place				
Adresse de la visite : Mue des STAPPES, 46	-410	o Sekt	inc	
Date de visite : Old Date d'émission : Old Références clien	t: 592-0	46.1534-8	9	
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271 276 bis et dérogations 271 bis	□ 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : ☐ Protection générale du branche ☐ 3N400 V ☐ 3x230V ☐ 2x230V ☐ 1N400V Nombre de tableaux : ✓ ne			11	
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :	ombre de circo	iits terriiriaux .	6	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation		X		
Etat du matériel électrique installé	X			
Mesures de protection contre les contacts directs	X			
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel □ plombé □ non plombable □ à nouveau plombé	V			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels	2			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la	7			
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		×		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		V		
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :		X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	X	1		
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individuel	de l'agent SOC	OTEC BELGIUM	asbl.	
Manquements/Notes: Voir Annexe				
			5 50 500 <u>0</u>	
Conclusion :			70	
<ul> <li>L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain con le délai prescrit par la réglementation en vigueur.</li> </ul>	trôle périodiqu	e est à effectuer	RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215 –	
			07	
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite le même organisme après mise en conformité a au terme de 18 mois après signa	complémentai ture de l'acte c	re est à exécuter le vente.	par in	
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen c même organisme en vue de compléter le dossier.	complémentair	est à exécuter p	273(fr)	
lom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :				
POUR SOCOTEC BELGIUM AGBL, CUFFARO	111	1	G I	
Domenico certigreen.bo	alle		8	
CUFFARO  SOCOTEC BELGIUMAGBL. CUFFARO  SOCOTEC Domenico  WWW.certigreen.be  WWW.certigreen.be	The same			
Soconte Domenico WWW.certigreen.po Tél. 0471/580.788			1/2	

SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vinâve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège)
Tél. : + 32(0) 4 234 17 00 - Fax : +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be



SOCOTEC BELGIUM ASBL

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N: 0849 23/170406/06	
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>	
☐ Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants :	
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants : Colloch	
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :	
<ul> <li>☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :</li> <li>☐ Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.</li> </ul>	
<ul> <li>☐ Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).</li> <li>☐ Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.</li> <li>☐ Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :</li> </ul>	
$\square$ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :	
☐ La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :	
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :	
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants:  He Vour Recondence de flechique de l'instable  Le Terre (CAVE) & Recondit ou nome  de certains molésiel à poste file. I  Un breuce de flou nous ne poulon	RAP/SOCOTEC-annex
Le Certain circuito.	BT01(fr)/0609-V1
CUFFARO Domenico	
	1/1